

# TRI & MOI



P6 / DOSSIER



## ANATOMIE DE NOTRE poubelle GRISE



Ensemble, réduisons et trions nos déchets



Christèle  
Rebet  
Présidente  
du SITOM

É  
D  
I  
T  
O

En 2025, où en sommes-nous dans nos gestes de tri et dans la réduction des déchets ? Accompagnés par le bureau d'études Austral, nous sommes allés examiner, identifier et classer tous les déchets de nos poubelles grises - que l'on appelle les Ordures Ménagères résiduelles (OMr) - afin de voir ce qui a évolué depuis 2018.

Résultat : quelques bonnes nouvelles mais... Il reste des efforts à faire !

La dernière campagne de caractérisation des OMr confirme une tendance encourageante : le poids moyen des OMr par habitant est en diminution. Cette évolution n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte d'un meilleur tri à la source, d'une réduction des déchets compostables grâce au développement du compostage mais aussi d'une prise de conscience croissante des habitants face à la gestion des déchets. Autres bonnes nouvelles : le tri du verre est aujourd'hui largement respecté et il y a peu de déchets dangereux (piles, produits chimiques) dans nos poubelles. Ces déchets bénéficient d'un tri spécifique et doivent être déposés en déchèterie.

Cependant, la route est encore longue : 60% des déchets présents dans nos poubelles grises ne devraient pas s'y trouver. Plus de la moitié des OMr est donc encore composée de déchets recyclables, comme des emballages et des textiles. Ils restent trop présents dans nos sacs poubelles.

On vous explique en détails les résultats de cette caractérisation réalisée sur l'année 2024 dans ce nouveau numéro de Tri&Moi.

Il nous faut poursuivre et amplifier nos efforts : chaque geste compte pour réduire encore le poids de nos déchets et atteindre les objectifs ambitieux fixés à l'horizon 2030 et au-delà. Alors,

*« Ensemble, réduisons, triions, valorisons ! »*

— SUIVEZ-NOUS —  
SUR LES  
RÉSEAUX SOCIAUX :



@SITOM des Vallées  
du Mont-Blanc



**DATES**

**À NOTER**

### **Mi août 2025 :**

Ouverture des inscriptions pour la campagne d'automne de broyage à domicile

### **20 septembre 2025 :**

Journée Européenne du Patrimoine Industriel à l'Unité de Valorisation Énergétique

### **Tout au long de l'année :**

Vente de composteurs domestiques du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au SITOM



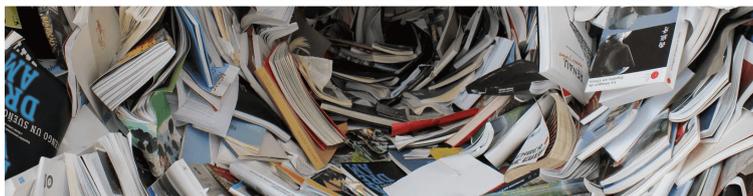
Dans ce numéro :



**P4 / EN BREF**

**P6 / DOSSIER : ANATOMIE DE NOTRE  
POUBELLE GRISE**

Quel est le contenu de nos Ordures Ménagères ?



**P12 / PAPIER : LE VRAI DU FAUX**

4 questions / réponses pour y voir plus clair



**P14 / HALTE AUX IDÉES REÇUES**

Grâce à la vente en seconde main, y a-t-il  
moins de déchets de textiles en France ?

# En BREF

## C'est un **EMBALLAGE** ou pas ?

Trop souvent, nous trions dans la poubelle jaune en fonction de la matière (plastique, carton...) alors qu'il faudrait penser « tri des emballages ».

Mais comment savoir si c'est un emballage ou pas ?

Un emballage est un élément utilisé pour protéger, transporter et stocker les produits alimentaires, d'hygiène, d'entretien et autres.

Pour faire simple, quand nous achetons un produit : **le produit se consomme et l'emballage c'est ce qui se jette dans le bac de tri.**

Si c'est

**oui**  
je le trie

Le tube de dentifrice, une fois vidé, se dépose dans le bac jaune. Alors que la brosse à dents est un objet donc lorsqu'elle est usée, direction le bac gris.



## ERREURS DE TRI = UNE FACTURE DE

**681 311 €**

Les déchets mal triés coûtent cher aux collectivités ! **En 2024, les erreurs de tri** - un sac d'Ordures Ménagères, du textile ou un aspirateur - **ont représenté plus de 20 % des déchets collectés dans les conteneurs jaunes, soit 1310 tonnes.** Le coût

global de ces erreurs s'est élevé à 681 311 € HT soit 7.4 % des dépenses de fonctionnement de l'année 2024. Toutes ces erreurs participent grandement à l'augmentation du prix du service public de gestion des déchets !

**MÊME SALES**

les emballages  
ont droit à  
une nouvelle vie



Ce n'est pas parce qu'un emballage est sale qu'il doit être condamné à finir aux Ordures Ménagères. **Les emballages souillés sont parfaitement recyclables** sans lavage au préalable et doivent être mis dans le bac jaune. La brique de soupe, la conserve de sardines ou le carton de pizza n'ont pas besoin d'être rincés, mais simplement (bien) vidés avant d'être déposés dans la poubelle jaune. Tous les emballages vont dans le bac de tri !



## ENVIE D'ESSAYER LES COUCHES LAVABLES ?

Envie de passer aux couches lavables mais vous hésitez encore ? Venez participer à nos ateliers gratuits et découvrez tous les secrets des couches lavables : présentation de différents modèles, fonctionnement et entretien mais surtout leurs avantages. Après l'atelier, vous pourrez **essayer un kit gratuitement pour les tester à la maison durant un mois**. Une façon simple et économique de passer à la couche lavable en toute confiance.

Prochaines réunions, de 14h00 à 16h00 dans les locaux du SITOM (269 Rue des Egratz à Passy) les :

- Mardi 10 juin ;
- Mardi 05 août ;
- Mardi 07 octobre ;
- Mardi 09 décembre.

*Inscrivez-vous dès maintenant !*

*[www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr) > onglet réduisons  
ou par mail : [animation@sitom.fr](mailto:animation@sitom.fr)*



## BIENVENUE LAËTITIA

Laëtitia, originaire de la Vallée de Chamonix, intègre l'équipe d'animation du SITOM. Énergique et pleine de créativité, vous pourrez la croiser sur des stands d'animation, durant les ateliers de couches lavables ou encore pendant des interventions dans les établissements scolaires ...

Elle est impatiente de contribuer davantage à nos projets, au sein d'une équipe dynamique et engagée. Bienvenue à elle !



## TOUS PRÊTS À COMPOSTER !

Votre composteur a déjà quelques années ou vous n'êtes pas encore équipé ?

Des composteurs de 400 L en bois ou en plastique sont en vente tous les matins - du lundi ou vendredi - dans les locaux du SITOM. Idéal pour un usage individuel ou familial, ils sont au tarif subventionné de 15 euros avec un bioseau offert.



**Faites comme 7 505 familles du territoire du SITOM :  
scannez puis réservez le vôtre !**



ou : [compostage@sitom.fr](mailto:compostage@sitom.fr)

# ANATOMIE de notre poubelle GRISE

Les sacs jetés aux Ordures Ménagères (bac gris) ne sont habituellement pas ouverts. Les déchets transitent directement jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique de Passy où ils seront incinérés.

Afin de connaître les habitudes des habitants, comprendre leurs pratiques et identifier l'impact du tourisme, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc a effectué une dissection des poubelles d'Ordures Ménagères produites sur notre territoire tout au long de l'année 2024.

## Une caractérisation, késako ?

La caractérisation est une étude approfondie de la poubelle grise visant à **analyser la quantité et la nature des déchets sur notre territoire.**

Grâce à une méthodologie nationale, le bureau d'études AUSTRAL a sélectionné pas moins de 34 camions arrivant de différents secteurs du territoire (résidentiels, touristiques), pendant les vacances scolaires comme en basse saison. Un échantillon de 500 kg par camion a été retenu à l'aveugle. Le contenu de la poubelle est alors trié manuellement puis pesé. Différentes catégories sont ensuite définies : des

encombrants (aspirateurs, cagettes, bûches...) jusqu'aux déchets de la taille d'un pois, séparés à la pince à épiler. Un travail de titan !

Le résultat final de cette caractérisation est une image de la « poubelle grise type » avec les poids de 64 catégories de déchets différentes.



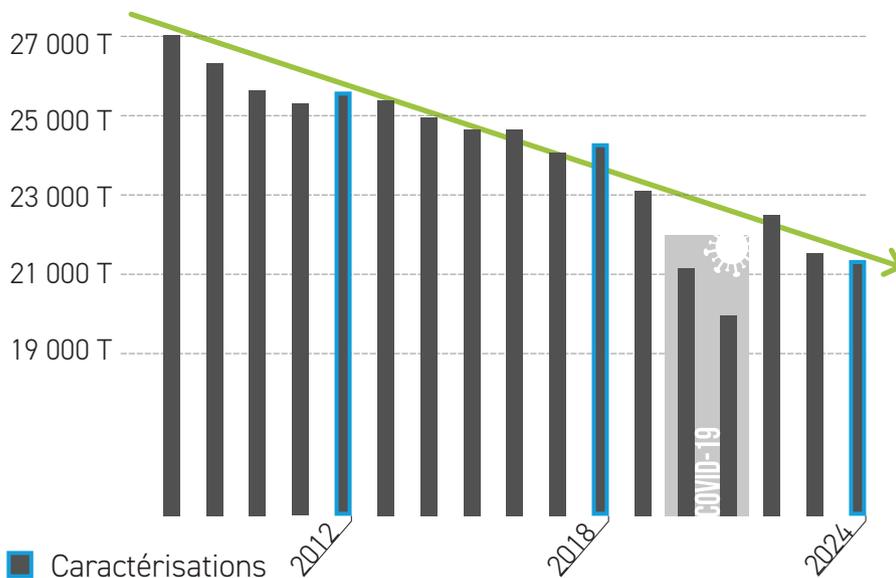
## -33 KG

par an et par habitant

En 2018, une étude similaire avait déjà été réalisée.

Les Ordures Ménagères résiduelles étaient alors de 384 kg/an/hab.

En 2024, les particuliers jettent 351kg/an/hab. ; soit une baisse de 33 kg/an/hab., matérialisant des efforts de réduction menés par toutes et tous grâce aux gestes de tri adoptés petit à petit.



Évolution du tonnage de nos poubelles d'Ordures Ménagères résiduelles depuis 2008.



Les tonnages de Déchets Ménagers et Assimilés (incluant les déchèteries, les bacs de tri...) ne diminuent pas aussi vite : les usagers jettent toujours, mais trient mieux.

## De bons résultats constatés...

### 1 100 tonnes de déchets compostables en moins dans la poubelle grise

Les restes de préparation de repas et d'assiette compostables (épluchures, restes de pâtes, trognons, etc...) pèsent encore lourd sur la balance. Ils représentent 17 % du bac gris.

Mais, depuis 2018, les déchets compostables en poubelle grise ont diminué de près de 1 100 tonnes. C'est une belle réussite certainement liée au compostage de proximité. Dans les jardins, les copros, et de plus en plus dans les quartiers, les composteurs permettent de rendre à la terre les déchets organiques.



### Moins d'imprimés, moins de publicités papier...

Le poids des papiers a été divisé par deux depuis 2012. Les papiers recyclables ne représentent plus que 5 % du poids de la poubelle grise.

### Verre : une amélioration

Sur 100 tonnes d'emballages en verre jetées, 88 tonnes sont dans le bac vert ! Le verre ne représente que 4 % dans la poubelle grise. Et pourtant, sur notre territoire, beaucoup de verre est collecté ! (en 2023, 92 kg par habitant par an)

## Et des efforts à continuer

En revanche, un effort est encore à maintenir pour les différents objets qui bénéficient d'une filière de valorisation dédiée. Les textiles, le linge de maison et les chaussures sont, comme en 2018, encore trop souvent jetés dans les Ordures Ménagères alors que des bennes textiles blanches sont disponibles sur tout le territoire.

De même pour les appareils électriques (électroménagers, ...) qui devraient être déposés en déchèterie.

Par ailleurs, très peu de déchets dangereux ont été retrouvés dans les poubelles. Ouf !

Le gaspillage alimentaire évolue faiblement depuis la première caractérisation en 2012. Encore emballées ou déjà entamées : 330 tonnes par an pourraient être évitées. Des solutions existent pourtant pour le limiter : bien ranger son frigo, utiliser les restes, établir des menus...

### Domage pour les emballages...

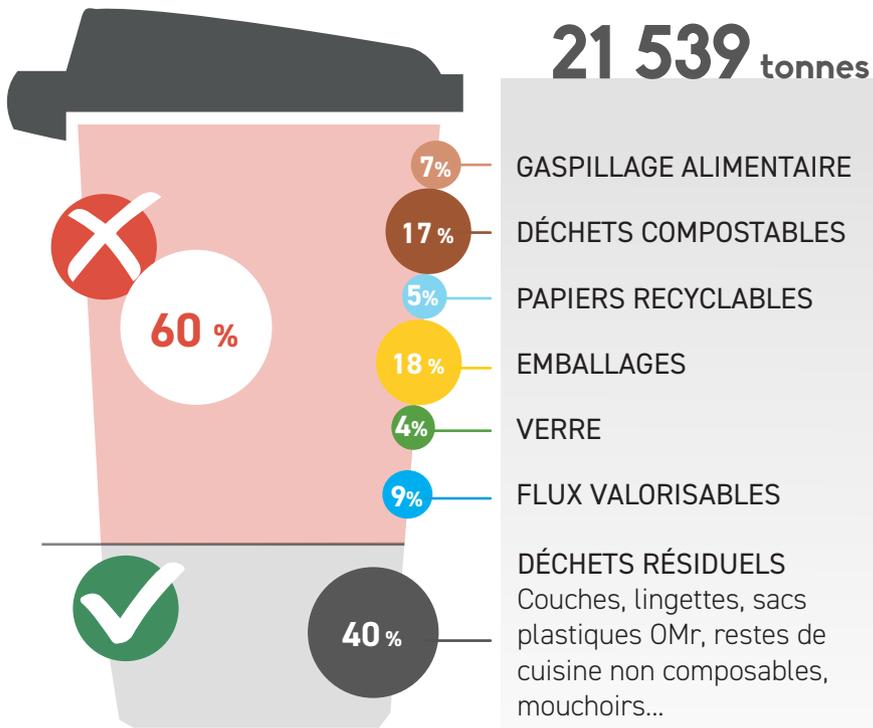
La déception de cette caractérisation est la part des emballages encore présents dans nos poubelles. Avec la simplification du geste de tri, de plus en plus d'emballages en carton, métal ou plastique sont à déposer dans la poubelle jaune. **Et pourtant, encore 18 % de la poubelle grise sont... des emballages !** Ce chiffre n'a hélas pas évolué en 6 ans.

Rappelons que vous pouvez éviter les emballages, en achetant en vrac ou en plus grand contenant par exemple.



de notre poubelle grise  
devrait être déposé  
dans la Collecte sélective  
(Emballages et Papiers ou Verre)

## La composition de notre poubelle grise



soit **351 kg/hab**  
d'OMr estimées en 2024



## TOURISME : QUELS IMPACTS ?



Oui, **le tourisme** augmente la production de déchets, c'est un fait. Les vacanciers mais également toute l'activité économique de haute saison **génèrent 32 % de déchets supplémentaires** dans la poubelle grise.



En revanche, cette analyse révèle **une faible variation du contenu de nos poubelles au cours de l'année**. Le tourisme ne génère pas significativement une augmentation des erreurs de tri. Depuis 2023, le geste de tri est le même partout en France, ce qui limite les erreurs pour nos visiteurs.



**420**  
kg/hab  
en période  
hivernale



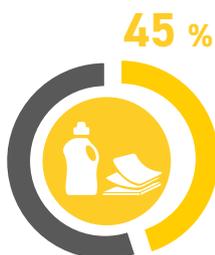
**286**  
kg/hab  
en intersaison  
(hors vacances)

Pour chaque filière, vous trouverez la quantité de déchets collectés dans la bonne filière par rapport à tout ce qui est jeté (dans les mauvais conteneurs : en gris).

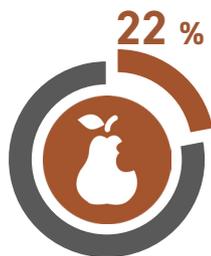
*Par exemple, pour 100 kg des emballages en verre, 88 kg sont bien déposés dans le bac vert.*



Emballages en verre



Emballages et papiers



Déchets compostables



Textiles

## Les (pires) trouvailles

- Cendrillon a décidé de se débarrasser de ses **chaussures** mais elle s'est trompée de conteneur.
- Gaspillage alimentaire : record battu avec **une demi-meule de raclette** encore emballée pesant 3,1 kg... La prochaine fois, déposez-la directement au SITOM, on s'en chargera (ou dans une banque alimentaire).
- **Un aspirateur, une scie sauteuse, un téléphone...** Depuis l'incendie du centre de tri, on connaît les dégâts que peuvent faire les déchets électroniques. Merci de les déposer en déchèterie.
- Et félicitations tout de même aux personnes qui ont réussi à faire rentrer **une chèvre et un chevreuil** (enfin, leurs dépouilles) dans un conteneur. Les cadavres d'animaux sont à déposer à Sallanches (Pension canine, chemin du Bois Noir).



## Il reste quoi dans notre poubelle grise ?

La meilleure façon de définir ce que l'on peut mettre dans la poubelle grise aujourd'hui est de décrire ce que l'on n'y met pas. **60 % des déchets présents ne devraient pas y être** comme la bouteille en plastique, la boîte de conserve ou le tee-shirt... et un quart des déchets peut être sorti de la poubelle grise par le simple respect des consignes de tri – direction la poubelle jaune pour tous les emballages et papiers !

Les **40 % de déchets restants sont ceux qui doivent réellement être déposés dans notre poubelle grise**. Mais de nombreux déchets sont évitables par un changement de pratique de consommation. En effet, même si les brosses à dents, les sacs d'aspirateur ou encore la vaisselle cassée sont aujourd'hui difficiles à valoriser, d'autres déchets, en revanche, peuvent facilement être évités en privilégiant par exemple le lavable plutôt que le jetable (les éponges, les lingettes...), en n'achetant que le nécessaire et en se passant du superflu, ...

## Retour en images



Échantillonnage



Matériel de tri



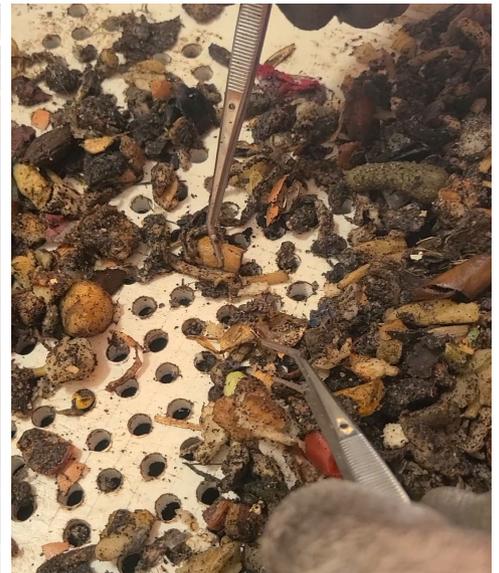
Bacs de tri (il en existe 64)



Tri des déchets supérieurs à 10 cm



Tri des déchets entre 2 et 10 cm



Tri des déchets inférieurs à 2 cm

# ● PAPIER : le vrai du faux



Que ce soient des journaux, des magazines, des prospectus, des publicités, des enveloppes, des cahiers, des tickets de caisse... chaque année, ce sont plus de 2 millions de tonnes de papiers qui sont consommées en France... et qui peuvent être recyclées.

70 % deviennent à nouveau des papiers, 20 % des emballages en carton et les 10% restants sont transformés en d'autres produits, comme des papiers d'hygiène.

**Bref, le papier est un matériau que l'on sait parfaitement recycler, à condition de bien le trier !**

#1

**Tout ce que l'on appelle papier est du papier et se recycle.**

**FAUX.** Hélas, tout ce qu'on nomme papier n'en est pas forcément. Les papiers à trier sont les **papers dits graphiques**. Pour les reconnaître, il suffit de se demander s'il est possible d'écrire dessus ou non. Si oui, direction le bac de tri. C'est le cas par exemple pour les feuilles, bloc-notes, journaux, cahiers, papiers kraft ... Les papiers graphiques qui sont déposés dans le bac de tri sont recyclés.

Cependant, tout ce qui est appelé «papiers» n'en ait pas forcément. Par exemple les papiers d'hygiène tels que **l'essuie-tout ou encore les mouchoirs doivent être jetés dans le bac des Ordures Ménagères** et non dans le bac de tri. Le papier photo, le papier peint ou le papier-cadeau brillant sont également des faux-amis et ne se recyclent pas ! S'ils sont déposés dans le bac jaune, ils seront considérés comme une erreur de tri.



#2

**Je peux déposer dans le bac jaune des papiers avec des fenêtres plastiques ou agrafes.**

**VRAI.** Tous les papiers vont dans le bac de tri, **même ceux qui ont des fenêtres en plastique, des agrafes, ou encore des spirales !** Ces éléments, bien qu'ils ne soient pas en papier, ne sont pas gênants pour le processus de recyclage du papier. Ils seront retirés dès la première étape. Évidemment, si vous avez la possibilité de les enlever, c'est encore mieux !



#3

**Si je déchire mes papiers cela n'a pas d'influence sur son recyclage.**

**FAUX.** Pour qu'ils soient mieux captés au centre de tri, **mieux vaut ne pas les déchirer, ni les froisser.** En effet, plus ils sont grands, plus ils ont de chance d'aller vers la filière qui fabrique de nouveaux papiers graphiques. Sinon, ils sont dirigés vers une filière secondaire appelée "gros de magasin". On y retrouve par exemple les tickets de caisse, l'emballage du sachet de thé ou les papiers colorés. Ces papiers sont utilisés dans la fabrication de boîtes d'œufs ou d'essuie-tout. Pensez, par exemple, à déplier vos notices de médicaments, elles seront recyclées pour devenir à nouveau du papier graphique.

#4

**Les papiers très épais peuvent être recyclés.**

**VRAI.** Pour les papiers plus épais, voire cartonnés, c'est pareil, ils se recyclent si on peut écrire dessus. Les livres avec des couvertures rigides ou encore les cartes postales peuvent donc être déposés dans le bac jaune et bénéficier d'une nouvelle vie.

Les cartons d'emballage - différents des cartons bruns ondulés - sont doublement concernés : ils sont « papier et emballage ». Alors même s'ils sont sales, comme la boîte à pizza, il ne faut pas hésiter à les déposer dans le bac de tri.



Le papier peut se recycler en moyenne

**5 fois**



Sur 100 kg de papiers, seulement

**44 kg**

sont déposés dans la poubelle jaune.

**100 %**

des papiers graphiques collectés sur le territoire du SITOM sont recyclés en France





# HALTE aux idées reçues

Grâce à la vente en seconde main, il y a moins de déchets de textiles en France.

**FAUX**

**OUI**, le développement de la seconde main (ventes en ligne sur des sites spécialisés, friperies) est indéniable.

Mais.. **NON**, il n'y a pas moins de déchets de textiles. En effet, la quantité de textiles neufs achetés chaque année par les Français ne diminue pas : 12,2 kg par habitant et par an en 2023 !

Mais où passent donc ces quantités de chaussures et vêtements ? Pour ceux qui n'ont pas de penderie extensible, les textiles sont : revendus, donnés / déposés dans les bennes blanches ou... jetés à la poubelle grise (on vous décourage vivement d'adopter cette dernière option, voir notre Tri&Moi n°5).

## La « fast-fashion », késako ?

La « mode rapide » ou « mode jetable », c'est un peu comme les fast-foods : très peu chers, faciles d'accès, de qualité discutable, très vite produits et très vite consommés...

L'acte d'achat de nouveaux vêtements est encouragé par la fast-fashion : frais de port gratuits, renouvellement permanent des collections, vêtements à très bas coût, nous incitant à consommer, quitte à jeter, parfois même avant de porter !

**7 MILLIONS**  
de vêtements neufs  
achetés par jour  
en France !

Le prix reste le principal élément attractif. Et, même si les impacts environnementaux et le manque de respect des conditions de travail de l'industrie de la fast-fashion sont connus, une grande partie des Français ne s'en détournent pas.

La fabrication d'un vêtement consomme des matières premières, de l'énergie, de l'eau, et émet de nombreux polluants. Pour protéger l'environnement, **mieux vaut privilégier un vêtement que l'on utilisera longtemps**, parce qu'il nous convient : un pull qui ne bouloche pas, une robe qui tombe bien, un t-shirt qui tiendra au-delà du premier lavage !



## La fast-fashion du point de vue de la prévention des déchets, cela donne quoi ?

L'arrivée de la fast-fashion dans nos placards a des conséquences aussi pour les filières de seconde main et de recyclage des déchets.

- En friperie, ces produits à très bas coût et de faible qualité ne trouvent pas forcément preneur. Leur prix de vente n'est pas concurrentiel par rapport au prix du vêtement neuf. De plus, ils sont souvent de mauvaise qualité et s'usent donc rapidement.
- En filière de recyclage (les vêtements que vous déposez dans les bennes blanches de collecte), la composition des vêtements issus de la fast fashion, souvent en fibres mélangées, gênent le processus de tri et de recyclage par matières.



### La méthode BISOU

#### 5 questions essentielles à se poser avant d'acheter un vêtement / des chaussures :

- **B comme Besoin** : à quel besoin répondent-ils pour moi ?
- **I comme Immédiat** : puis-je attendre avant de les acheter ?
- **S comme Semblable** : n'ai-je pas déjà une pièce avec la même utilité ?
- **O comme Origine** : d'où viennent-ils, en quoi sont-ils faits, sont-ils « responsables » ?
- **U comme Utile** : m'apporteront-ils un confort réellement supplémentaire par rapport à ce que j'ai déjà ?

## Des reportages sur les déchets textiles montrent qu'ils sont envoyés à l'étranger. Comment faire pour éviter cela ?

Soyons honnêtes : la filière de fin de vie des textiles n'est pas parfaite, elle est encore **en cours de structuration**. Il manque en particulier des unités de recyclage en France et en Europe. Les débouchés des produits recyclés doivent également être consolidés.

En déposant vos textiles en bon état dans une benne blanche, ils peuvent être revendus en seconde main ou dans des boutiques solidaires en France, en Europe ou à l'international en fonction des besoins de chacun des marchés (le marché de la friperie française ne permet pas d'absorber l'ensemble des vêtements et chaussures collectés). C'est le cas pour 50 % des textiles de notre territoire.

Pour les textiles tâchés, troués ou vraiment trop usés, ils seront découpés en chiffons, effilochés pour faire de l'isolant thermique, ou transformés en nouvelle matière... ils sont donc également à mettre dans les bennes textiles.

Au contraire, si vous vous débarrassez de vos textiles dans la poubelle grise, ils seront incinérés : aucune matière ne pourra donc être réutilisée. Quel dommage pour la planète et les personnes qui en ont besoin !

Vous préférez que vos vêtements soient recyclés plutôt que revendus comme fripe à l'international ? Un coup de ciseaux dans la matière, et ils seront dirigés vers le recyclage lors du tri !



Champ de lin

**TRI & MOI** est une publication du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) des Vallées du Mont-Blanc 269, rue des Egratz - 74190 Passy 04 50 78 10 48 - contact@sitom.fr

Directrice de la publication : Christèle Rebet ;  
Directrice de la rédaction : Isabelle Descamps ;  
Réalisation / Rédaction : SITOM ; Conception graphique : SITOM ; Crédits photos : SITOM  
Tirage : 51 600 exemplaires distribués à la force des jambes (en cycloportage) / Imprimé sur papier 100 % recyclé par l'Imprimerie Uberti

*Le SITOM remercie les membres du Comité de Communication pour leur implication.*

• Chamonix-Mont-Blanc • Cohennoz • Les Contamines-Montjoie • Combloux • Cordon • Crest-Voland • Demi-Quartier • Domancy • Flumet • La Giettaz • Les Houches • Notre-Dame-de-Bellecombe • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Sallanches • Servoz • Saint-Gervais-les-Bains • Saint-Nicolas-la-Chapelle • Vallorcine •



*Triez-moi :*  
après lecture, je  
suis à garder  
ou à déposer  
dans le bac de  
tri !



**SITOM**  
des Vallées  
du Mont-Blanc

# JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

CASQUE RÉALITÉ VIRTUELLE - ESCAPE GAME -  
VISITES - ANIMATIONS - INFORMATIONS

**Portes Ouvertes** du Pôle  
de Valorisation Matières  
et Énergétique des  
Vallées du Mont-Blanc  
(1159, rue de la centrale à Passy)

**Samedi 20**  
**Septembre 2025**  
de 10h00 à 18h00

